

**Chers lecteurs !**

Bientôt l'été, bientôt les vacances, et au rythme où vivent les familles d'enfants en situation de handicap, bientôt... la rentrée !

Chaque rentrée scolaire est un passage délicat, voire un choc pour l'enfant et ses parents. Ce moment est encore plus chargé d'émotion pour les familles touchées par le handicap que pour les autres familles, parce que le besoin de scolarisation en milieu ordinaire, de respect et de sollicitude est à son comble... mais pas toujours comblé. C'est pourquoi nous vous proposons un dossier « flash sur l'école inclusive ». Ce type de dossier vient toujours un peu tard pour la préparation « de fond » de l'inclusion scolaire, mais pourrait vous aider à prendre le recul nécessaire et surtout à acquérir certaines connaissances et ressources. Vous trouverez notamment : un témoignage sur un parcours difficile mais encourageant, un rapport de terrain rédigé par un parent représentant en Commission des droits MDPH et un panorama des ressources à actionner sur le moyen et le long terme. Comme toujours, nous attendons vos réactions !

Actualité dramatique oblige, vous découvrirez aussi dans ce BIP le témoignage d'une maman ukrainienne arrivée en France sans son mari, mais avec leurs trois enfants, dont l'un est en situation de handicap. Le parcours décrit est douloureux et compliqué, mais éclairé par la solidarité – mot « solidarité » précisément mis sous la loupe de la rubrique « le poids des mots ».

Alors, bon été et bonnes vacances, tout de même et par-dessus tout !

**L'équipe du GNP**



# BIP n°31

## BULLETIN D'INFORMATIONS DES PARENTS

d'enfants en situation de handicap

Suivez-nous sur <http://interparents.blogs.apf.asso.fr>  
Écrivez-nous sur [gn.parents@apf.asso.fr](mailto:gn.parents@apf.asso.fr)

## Dossier École inclusive



Pour ouvrir ce dossier sur l'école inclusive, nous vous présentons deux témoignages.

# Entretien : l'expérience de l'école inclusive

Nous nous sommes d'abord entretenus avec les parents de Lorenzo, adolescent de 14 ans benjamin d'une fratrie de trois enfants, qui nous relatent la scolarité de leur enfant en situation de handicap. La famille vit en pavillon dans le nord de la France. Lorenzo est le premier de la fratrie à viser l'obtention du baccalauréat.



## SOMMAIRE

### Dossier École inclusive

L'expérience de l'école inclusive  
 > PAGES 2-3

La scolarisation des élèves polyhandicapés  
 > PAGES 4-5

L'orientation scolaire en Ulis  
 par la CDAPH > PAGES 6-7

Focus sur les EMAS > PAGE 7

Des ressources pour les parents,  
 les enseignants et les enfants  
 > PAGES 8-9

Actualités > PAGE 10

Le poids des mots > PAGE 11

Et pour souffler cet été > PAGE 11

### Le diagnostic et l'entrée à l'école

« Les parents racontent : « Né grand prématuré, Lorenzo a connu des débuts difficiles et un suivi pédiatrique important. Dès sa première année, des troubles ont été décelés et il a commencé à être suivi en CAMSP (Centre d'Accueil Médico-Social Précoce). Les premiers bilans effectués montrent qu'il a de réelles difficultés (troubles du langage, de la motricité, de la mémoire...). À 5 ans et demi, on lui diagnostique une dyspraxie. »

« La mère de Lorenzo : « Je dois arrêter de travailler pour m'occuper de mon enfant, qui fait beaucoup de rééducation : kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité, psychologie et ergothérapie. Je l'accompagne, mais j'accompagne aussi l'équipe éducative, pour que l'inclusion se passe au mieux.

Dès son entrée en maternelle, les enseignants sont informés de ses difficultés et des adaptations à mettre en place. Lorenzo peut être scolarisé à temps plein sans AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) dès son arrivée en petite section. »

« Les parents : « Nous avons réalisé une demande d'AESH, mais la MDPH a refusé de nous accorder cette aide sous prétexte que Lorenzo était déjà bien suivi par le CAMSP et qu'avec une bonne adaptation, il n'en avait pas besoin. L'ensemble de sa maternelle se passe bien. Lorenzo utilise un ordinateur dès la grande section pour l'écriture. Les manipulations sont difficiles, mais les acquis suffisants pour qu'il passe en élémentaire. Son suivi CAMSP s'arrête au profit du Sessad (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile). »

### À l'école élémentaire

« La mère de Lorenzo : « À partir du CP, les choses se compliquent légèrement : il faut adapter chaque feuille de travail en colorant les titres et les consignes, et en grossissant l'écriture. Pour Lorenzo, le changement est important. Il y a beaucoup trop de manipulations, il se fatigue vite et montre des signes de forte anxiété au point de refuser certains exercices qui lui paraissent insurmontables. La concentration est difficile et nous devons reprendre tous les apprentissages à la maison. Tout au long

## Dossier École inclusive



de sa primaire, Lorenzo doit à la fois suivre sa scolarité, sa rééducation et les sept heures hebdomadaires de rattrapage qu'il partage avec moi pour acquérir tous les apprentissages. La structure d'une phrase, l'apprentissage des tables et des poésies, l'orthographe des mots et la géométrie sont des disciplines particulièrement difficiles pour Lorenzo. Il peut connaître une poésie parfaitement après plusieurs heures de travail, puis tout oublier le lendemain... Il a beaucoup de mal à fixer son attention toute la journée. Il faut faciliter son travail pour qu'il puisse se concentrer sur les explications. Quant à moi, je joue le rôle d'AESH à domicile. Je reprends le travail de Lorenzo sur l'ordinateur en grossissant et en espaçant les écrits, ainsi qu'en colorant les titres et les consignes. Je dois aussi assumer les difficultés de concentration de Lorenzo pendant les devoirs. Cette situation m'empêche de reprendre une activité professionnelle.

Nos demandes d'AESH sont systématiquement refusées par la MDPH sous prétexte que Lorenzo possède des acquis et bénéficie de la mise en place d'adaptations. La MDPH ne prend en compte ni la fatigabilité de Lorenzo, ni son anxiété, ni toutes les adaptations que nous devons assumer faute de prise en charge par un AESH. »

### Au collège

« **Les parents :** « Lorenzo entre ensuite au collège. Cette nouvelle étape est stressante car il a très peur de se perdre dans l'établissement. C'est pourquoi nous demandons qu'il ait toujours un ou deux amis à lui dans sa classe pour le rassurer et l'aider à se repérer. Lorenzo étant toujours resté avec les mêmes camarades, il a tissé une amitié solide avec certains enfants qui l'aident en cas de besoin.

Avec l'aide du Sessad, nous nous battons pour enfin obtenir une AESH et un transport scolaire (Lorenzo peut facilement se tromper de bus et se perdre), en détaillant toutes ses difficultés. Enfin, notre demande est acceptée ! Pour les apprentissages,



*« Aujourd'hui, Lorenzo est plus serein dans ses apprentissages. L'arrivée de l'AESH a été très bénéfique pour lui, mais aussi pour moi qui n'ai plus besoin d'adapter ses cours. Lorenzo envisage de continuer sa scolarité en lycée général et de travailler dans l'informatique. »*

il est toujours équipé de son ordinateur et les enseignants doivent lui fournir leurs cours sur clé USB afin qu'il se concentre sur les apprentissages. Mais certains d'entre eux, qui ne disposent pas de version numérique de leurs cours, ne mettent pas en place les adaptations requises. Dans ce cas, Lorenzo doit taper les leçons. Avec l'âge, on note tout de même une amélioration de sa mémoire. Cette amélioration limite les temps consacrés à l'apprentissage des leçons le soir. »

« **La mère de Lorenzo :** « Aujourd'hui, Lorenzo est plus serein dans ses apprentissages. L'arrivée de l'AESH a

été très bénéfique pour lui, mais aussi pour moi qui n'ai plus besoin d'adapter ses cours. Lorenzo envisage de continuer sa scolarité en lycée général et de travailler dans l'informatique. »

Ce témoignage montre que lorsque toute l'équipe qui entoure l'enfant met en place les adaptations dont il a besoin, ses troubles du développement peuvent être surmontés et, ainsi, son avenir garanti. Mais soyons réalistes : cette scolarisation aurait-elle réussi si Lorenzo n'avait pas été suivi dès la naissance ou aidé par une famille si présente ?

Aujourd'hui, combien d'enfants finissent en échec scolaire par manque d'accompagnement ? Établir un diagnostic prend plusieurs années, tout comme obtenir une place en Sessad... Entre la découverte des difficultés et la mise en place d'un accompagnement adapté, l'enfant prend du retard dans ses apprentissages. Ce retard peut avoir un impact sur son avenir. Il est important que le nombre de places en Sessad augmente et que les enseignants soient formés sur les troubles des apprentissages afin de mettre en place des adaptations dès les premiers signes de difficultés.

## Dossier École inclusive

# Entretien : la scolarisation des élèves polyhandicapés



**Ce deuxième témoignage relate notre entretien avec la maman de Chloé, 10 ans, qui souffre d'un polyhandicap. La scolarisation des enfants polyhandicapés étant désormais possible et en train de se développer, il nous a semblé intéressant d'entendre l'expérience d'un parent.**

**BIP : Pouvez-vous me parler de votre enfant et de sa scolarisation ?**

« Chloé a 10 ans. Elle est ma cadette (j'ai une autre fille, de 13 ans). Elle est en accueil de jour avec d'autres enfants polyhandicapés qui bénéficient majoritairement d'une scolarisation. Certains sont même accueillis à l'école maternelle du secteur, ou en élémentaire pour deux d'entre eux. Mais je n'aurais pas voulu un accueil à temps plein ou continu, compte tenu de sa situation. Chloé a rencontré des difficultés à la naissance, dont une détresse respiratoire. À la suite d'un problème de tension intracrânienne, elle a été opérée quand elle avait deux jours. Elle a été diagnostiquée porteuse d'un polyhandicap congénital génétique.

Au départ, j'étais assez interrogative, mais on m'a expliqué qu'on allait commencer par évaluer les compétences d'apprentissage de Chloé, avant de mettre en place un programme adapté. Ils ont utilisé un outil d'évaluation déjà intéressant en soi : cet outil a permis de découvrir le regard des professionnels sur mon enfant. Et puis, on s'est interrogés ensemble. J'ai pu aider les professionnels à décrypter certains gestes de Chloé et, en retour, comprendre certaines de ses attitudes. Tous ces échanges centrés sur Chloé ont été un moment intense de partage de relations de qualité avec les professionnels.

Ils ont permis de décentrer notre vision : nous nous sommes concentrés sur les capacités de Chloé plutôt que sur ses incapacités, sur sa personnalité plutôt que sur son handicap. Ce travail m'a même permis de proposer des activités que je n'aurais pas imaginées possibles.

J'ai aussi montré aux professionnels comment communiquer avec Chloé. Je leur ai expliqué ce que ses gestes et vocalises veulent dire, quand elle est d'accord et, surtout, quand elle n'est pas d'accord. Quand elle est contente, elle fait des mouvements amples et saccadés ; lorsqu'elle est en colère, elle se jette en arrière et se mord ou se tape la tête. Chloé est vite envahie et débordée par ses émotions... Elle réagit beaucoup par des cris et des pleurs, elle tape du pied et se jette en arrière dans son fauteuil, ce qui perturbe les autres. Elle nous reconnaît, ses proches et moi, et l'exprime dans ses mimiques, ses cris, même si tous ne sont pas faciles à interpréter. »

**Qu'attendez-vous de cette scolarisation ?**

« L'objectif n'est pas qu'elle acquiert des compétences scolaires. Cependant, je constate clairement des évolutions depuis qu'elle partage des temps avec une enseignante. Sa classe n'est pas une classe comme les autres, mais elle permet d'autres choses, offre une autre façon de progresser.

À la suite de l'évaluation, les objectifs d'apprentissage proposés m'ont paru réalistes : accroître ses capacités de régulation, développer des modalités et outils de communication stables et partagés, pouvoir associer un prénom à une personne et une photo à un objet, montrer une intentionnalité vis-à-vis d'objets, augmenter son temps de disponibilité aux activités, améliorer sa mémorisation et la communication, etc.



*« J'ai aussi montré aux professionnels comment communiquer avec Chloé. Je leur ai expliqué ce que ses gestes et vocalises veulent dire, quand elle est d'accord et, surtout, quand elle n'est pas d'accord. »*



## Dossier École inclusive



Chloé partage deux temps par semaine avec l'enseignante et quatre autres enfants. Au cours des séances, d'une durée d'environ 1 heure 30, sont aussi systématiquement présents : une éducatrice, une AMP (Aide-Médico-Psychologique) et parfois une psychomotricienne ou un autre professionnel.

Je vois bien que ces temps, auxquels Chloé participe pour la 2<sup>e</sup> année, ont des effets importants. Je n'observe pas de progrès en matière de participation en classe, mais dans ses rapports avec ses camarades : elle réagit davantage à eux et à son environnement, sachant qu'elle ne s'intéressait auparavant qu'aux adultes. Je ne sais pas si cela vient de la classe ou des autres activités du Centre, mais elle s'affirme davantage aussi, y compris en faisant comprendre quand c'est « oui » ou quand c'est « non »... J'ai également repéré une évolution dans ses capacités de concentration. Ma fille est plus sereine, comme apaisée. Elle vocalise beaucoup plus, de manière orientée et intentionnelle. Elle est plus ouverte et crie moins. Elle manifeste davantage une envie de communiquer, et reconnaît des mots par l'intermédiaire d'un support visuel.

J'ai également l'impression qu'elle est disponible pour des activités plus longtemps qu'avant. C'est aussi plus simple avec sa sœur. Elle attend plus facilement son tour quand je suis avec cette dernière. Depuis peu, il lui arrive de me prendre la main et de me tirer vers le lecteur CD lorsqu'elle souhaite écouter de la musique. Elle sait aussi se diriger vers la cuisine quand elle a faim.

Moi qui étais d'abord sceptique quant à la scolarisation, je pense maintenant qu'elle devrait bénéficier à tous les enfants polyhandicapés – pas toute la journée bien sûr, mais dans le cadre d'une séance quotidienne (j'ai clairement remarqué que les progrès de Chloé apparaissaient au fur et à mesure des séances). »

### Un mot pour conclure ?

« Ces temps de classe sont valorisants : l'enfant sent que l'on attend quelque chose de lui, ce qui lui permet de se sentir considéré. »

*« J'ai également repéré une évolution dans ses capacités de concentration. Ma fille est plus sereine, comme apaisée. Elle vocalise beaucoup plus, de manière orientée et intentionnelle. Elle est plus ouverte et crie moins. Elle manifeste davantage une envie de communiquer, et reconnaît des mots par l'intermédiaire d'un support visuel. »*



## Dossier École inclusive



# L'orientation scolaire en Ulis par la CDAPH

**Ce rapport n'est qu'un exemple, basé sur une expérience vécue dans un seul département, le Doubs (25). Si vous êtes témoin d'autres réalités, n'hésitez pas à nous en faire part !**

**J**e représente APF France handicap depuis cinq ans à la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), qui notifie les personnes en situation de handicap ou leur famille des aides qui leur sont accordées en fonction de l'examen de leurs demandes par une EP (Équipe Pluridisciplinaire, composée de travailleurs sociaux et paramédicaux).

La CDAPH « notifie » plus qu'elle n'« attribue » : un droit ne peut vraiment être attribué qu'en présence de moyens, parfois absents. Dans le Doubs, la situation de l'école est « moins dramatique » que celle des établissements, pour lesquels les listes d'attente s'allongent. Les enfants demandeurs d'une Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) connaissent relativement peu d'attente,<sup>(1)</sup> mais sont souvent contraints de s'éloigner quotidiennement de leur domicile lorsqu'ils vivent en zone rurale.

**Je siége en particulier au sein des sessions consacrées aux enfants**, au cours desquelles plusieurs dizaines de dossiers de scolarité sont étudiées chaque mois. Ces sessions sont difficiles : chaque traitement de dossier nous donne la responsabilité du devenir d'un enfant et du dialogue avec ses parents. En tant que responsables légaux de l'enfant, ceux-ci ont le dernier mot. Il en résulte quelques moments assez conflictuels et douloureux.

**Beaucoup de parents ayant reçu une proposition d'orientation en Ulis demandent un.e AESH** (anciennement

« AVS »), avec maintien de leur enfant dans la classe « ordinaire » correspondant à son âge. Pour expliquer en commission leur refus d'une orientation en Ulis, ils disent vouloir que l'on donne à leur enfant « toutes les chances » d'intégrer le parcours « normal ». L'IDEN (Inspecteur.rice Départemental.e de l'Éducation Nationale) leur expose alors le principe de l'Ulis : l'enfant est affecté à une classe « ordinaire » dans l'école (ou le collège) au plus proche de son âge, dont il n'est « détaché » que pour les matières dans lesquelles il rencontre des difficultés. Dans ce contexte, il n'est plus aidé par un.e AESH (non-enseignant.e), mais par un.e professeur.e spécialisé.e chargé.e d'enseigner sa matière et de contrôler

l'assimilation des connaissances et des progrès des enfants. L'élève passe le plus d'heures possibles dans sa classe ordinaire, qu'il peut aussi regagner en cours d'année dans les matières qui lui posent problème s'il surmonte ses difficultés, auquel cas il bénéficie toujours de l'aide fournie par l'AESH « collective » de l'Ulis. Le rôle des représentant.e.s des associations – en particulier le mien, en tant que parent – est de rester vigilant.e.s à la pertinence de l'offre et, surtout, attentif.ve.s aux réactions de la famille, en privilégiant le dialogue. Les parents ont légalement le dernier mot, mais il m'arrive parfois de regretter intérieurement leur choix.

**Quand ma fille était petite, il existait des Clis** (Classes pour l'intégration scolaire), beaucoup plus fermées sur elles-mêmes. Les locaux étaient souvent à l'écart et les enfants ne fréquentaient pas les valides. Les enseignant.e.s spécialisé.e.s manquaient cruellement. Nous, parents, déplorions souvent la dimension « voie de garage », voire « garderie », des Clis. Force est de reconnaître que l'école a beaucoup progressé en 25 ans ; hélas, l'image des Clis, encore très présente dans les esprits, continue de circuler au sein des réseaux familiaux et sociaux.

**Bien sûr, la réalité n'est pas toujours aussi rose que les schémas.** La localisation

*« Je siége en particulier au sein des sessions consacrées aux enfants, au cours desquelles plusieurs dizaines de dossiers de scolarité sont étudiées chaque mois. Ces sessions sont difficiles : chaque traitement de dossier nous donne la responsabilité du devenir d'un enfant et du dialogue avec ses parents. »*



<sup>(1)</sup> En revanche, l'attribution effective des AESH « individualisé.e.s » est bloquée d'une année sur l'autre, faute de crédits suffisants.

## Dossier École inclusive



des Ulis dans les villes pose aux jeunes des milieux ruraux des problèmes logistiques, mais aussi d'inclusion sociale. De plus, ces classes sont souvent en sursaturation car, d'une part, elles font l'objet d'une demande croissante, d'autre part, elles proposent un nombre de « places » un peu élastique du fait qu'elles accueillent des enfants loin d'être constamment présents. Par ailleurs, on voit encore ici ou

là des enseignant.e.s n'ayant pas encore bénéficié de formation spécialisée. En outre, même en Ulis, l'école rencontre des difficultés de recrutement et de fidélisation des AESH. Enfin, il n'y a pas de garantie « absolue » que le parcours en Ulis aboutisse à la réussite ; certains élèves passent bien plus de temps dans le dispositif Ulis que dans leur classe de référence ; et il est parfois nécessaire

de se tourner vers des dispositifs plus lourds et moins ouverts. Pour autant, mon expérience de cinq ans au sein des sessions enfants de la CDAPH, ainsi que mes discussions avec de jeunes parents du secteur, m'autorisent à affirmer que les Ulis génèrent beaucoup plus de mieux-faire et de mieux-être que d'échecs pour les enfants ; et beaucoup de confiance pour leurs familles.

### Focus sur les EMAS (Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation)

#### Qu'est-ce qu'une EMAS ?

Une EMAS est une équipe mobile d'appui à la scolarisation des élèves en situation de handicap. L'EMAS de Dordogne a été créée à la suite d'un appel à projet lancé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) en 2019, dans le cadre de la loi « pour une école de la confiance », du 18 juillet 2019.

L'objectif de cette EMAS est de « renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès des professionnels de la communauté éducative en s'appuyant sur les expertises et les ressources existantes dans les ESMS (...) », tel que cela est prévu dans la circulaire datée de 2019, sur laquelle la préfiguration du projet s'est appuyée.

L'EMAS de Dordogne est portée par le Sessad APF France handicap, qui emploie une coordinatrice. Pour répondre à l'ensemble des problématiques pour lesquelles elle peut être sollicitée, elle fonctionne aussi avec d'autres partenaires, tels que l'Apei (Amis et parents d'enfants inadaptés) de Périgueux, l'Apajh (Association pour adultes et jeunes handicapés) et la Fondation de L'Isle.

#### À quoi sert une EMAS ?

Une EMAS peut conseiller une équipe éducative au sein d'un établissement scolaire et participer à des actions de sensibilisation. Elle peut aussi apporter appui et conseil à un établissement scolaire en cas de difficulté rencontrée avec un élève en situation de handicap, qu'il soit déjà connu ou non de la MDPH et qu'il bénéficie ou non d'un AESH. Elle peut également aider la communauté éducative à gérer une situation difficile. En revanche, l'équipe mobile ne va ni se substituer aux professionnels ni intervenir directement auprès de l'élève : elle est vraiment là pour l'équipe éducative.

#### Comment cela se passe-t-il concrètement ?

En Dordogne, un enseignant ou tout autre membre de la communauté éducative peut saisir directement la coordinatrice de l'EMAS par mail ou téléphone, sans passer par sa hiérarchie, ce qui facilite

les relations et permet d'aller plus vite. La demande est ensuite étudiée. Il y a deux cas de figure : soit la réponse à apporter est simple, auquel cas elle est donnée rapidement (entre 5 jours et un mois maximum), soit elle nécessite la mise en place d'un plan d'action partenarial, qui prend un peu plus de temps.

#### Pouvez-vous donner un exemple ?

Par exemple, nous avons été sollicités par une enseignante de maternelle en difficulté avec l'un de ses élèves, Max, en raison de comportements violents vis-à-vis de ses pairs, de refus de participer aux activités, de peurs d'enfiler son tablier ou ses chaussures, ou encore de pleurs fréquents. Max était accompagné par une AESH 15 heures par semaine. L'enseignante avait déjà rencontré les parents et la psychologue scolaire était venue en classe. Une réunion de l'équipe éducative avait eu lieu, durant laquelle il avait été proposé aux parents de se diriger vers une structure en vue d'un bilan. Mais, notamment en raison du confinement, cette action n'avait pas été réalisée. Par ailleurs, l'enseignante avait déjà mis en place des initiatives telles qu'une ritualisation de l'emploi du temps et une décoration de la classe très allégée, qui s'étaient révélées positives mais insuffisantes, d'où la prise de contact avec l'EMAS.

Un temps de rencontre et d'échanges a donc eu lieu avec cette enseignante pour lui prodiguer de premiers conseils. Par ailleurs, des professionnels du Sessad des Papillons Blancs (un éducateur spécialisé et un psychomotricien) ont été mandatés pour observer les interactions et la dynamique au sein de la classe, et ainsi envisager des aménagements et l'introduction d'outils spécifiques. Ces professionnels ont ensuite pu faire des propositions à l'enseignante (mise en place d'un emploi du temps visuel, objet transitionnel lors des sorties, proposition de moments de retrait si nécessaire, temps de motricité, etc.). Un lien a aussi été établi avec l'enseignante référente en vue de la programmation d'une ESS (Équipe de Suivi de Scolarisation) destinée à ajuster les moyens mis en œuvre et à préparer l'entrée de l'enfant au CP. L'enseignante a pu mettre des actions en place et transférer son bilan à la future maîtresse de Max, qui avait à cœur de l'accueillir dans les meilleures conditions. Depuis, tout se passe bien en CP pour le petit garçon, dont le suivi à l'extérieur a commencé avec des séances d'orthophonie.

#### Pour aller plus loin :

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45198>

## Dossier École inclusive



# Des ressources pour les parents, les enseignants et les enfants

Pour vous aider à vous y retrouver, nous vous proposons un petit catalogue de liens qui vous permettront d'obtenir des réponses à vos préoccupations en ce qui concerne la scolarité de vos enfants.

→ **S'y retrouver dans le parcours de scolarisation et les différents dispositifs** (PPS – Projet Personnalisé de Scolarisation, PAP – Plan d'Accompagnement Personnalisé, etc.) :

<https://www.monparcours handicap.gouv.fr/scolarite> : l'espace « **Mon Parcours Handicap** » fournit des renseignements sur les dispositifs et les droits liés à la scolarité.

<https://eduscol.education.fr/1148/les-eleves-en-situation-de-handicap> : le site du **ministère de l'Éducation nationale** informe sur le sujet de l'école inclusive.

<https://ecole-et-handicap.fr/> : le site de l'association **Scolarité & Partenariat** recense les dispositifs d'accueil existants et propose de nombreuses informations pratiques sur la scolarisation des élèves en situation de handicap.

<https://www.maif.fr/enseignants/solutions-educatives/guide-scolarisation-des-enfants-ados-handicapes> : édité par la MAIF, le **Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents handicapés** est mis à jour chaque année.

→ **Aménager et adapter la scolarité :**

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive> : **Cap école inclusive** est une plateforme mise en place par l'Éducation nationale pour accompagner la communauté éducative dans la scolarisation de tous les élèves. On y trouve des propositions et des ressources pour adapter l'enseignement.

<https://eduscol.education.fr/1218/des-ressources-pour-scolariser-les-eleves-en-situation-de-handicap> : des ressources pour scolariser des élèves en situation de handicap sont mises à disposition des enseignants par **l'Éducation nationale**.

<https://www.reseau-canope.fr/inclusion-scolaire.html> : **Réseau Canopé** a pour mission la formation et le développement professionnel des enseignants, notamment sur l'inclusion scolaire.

→ **Faire valoir ses droits :**

<https://www.education.gouv.fr/aide-handicap-ecole-mieux-accueillir-les-parents-et-l-eleve-et-simplifier-les-demarches-9803> : l'Éducation nationale a créé un numéro vert pour vous accompagner dans la scolarisation de votre enfant (Information École Inclusive, au **0 805 805 110**).

<https://www.apf-francehandicap.org/accompagnement-handicap/faire-valoir-ses-droits-1850> : APF France handicap a mis en place un accueil dédié à la défense des droits des personnes en situation de handicap. Le dispositif **Handi-Droits** est porté par un référent dans chaque délégation APF France handicap.

[www.droitausavoir.asso.fr](http://www.droitausavoir.asso.fr) : l'association **Droit au Savoir** a pour but de promouvoir la scolarisation et la formation professionnelle des 16-25 ans en situation de handicap.

**Trois modèles de lettres de recours** en cas de problème avec la mise en place d'accompagnement par un.e AESH sont accessibles : [Recours pour excès de pouvoir](#) - [Mise en demeure pour absence d'accompagnement](#) - [Mise en demeure pour insuffisance d'heures d'accompagnement](#).





## Dossier École inclusive

### → Sensibiliser au handicap :

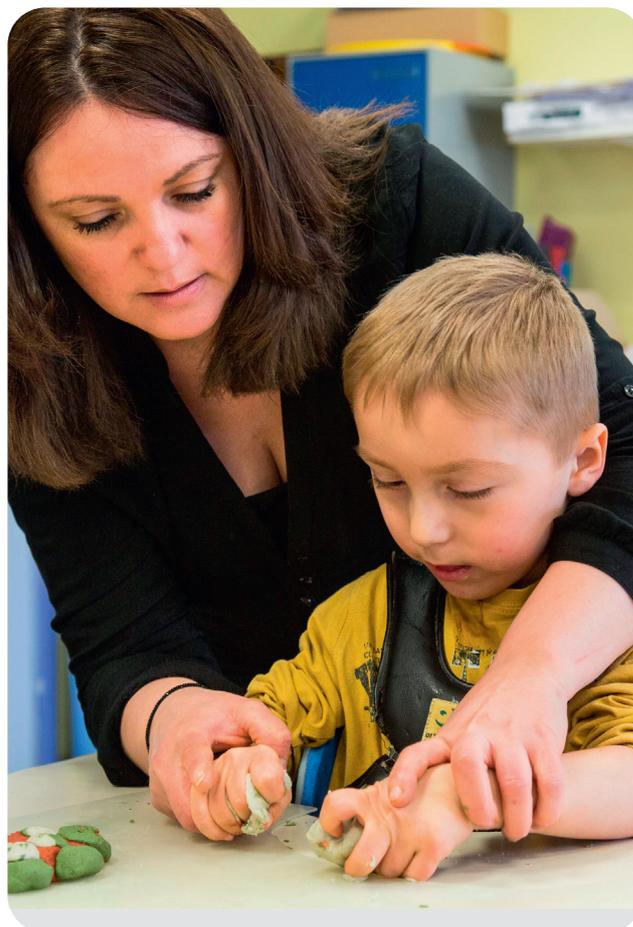
<https://ecole-inclusive.org/> : ce site réalisé en partenariat avec **L'APAJH, APF France handicap, l'UNAPEI, le CCAH et AG2R La Mondiale** propose des outils et des ressources pédagogiques pour mettre en place des séances de sensibilisation au handicap en classe.

<https://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Ecole-inclusive> : **l'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions)** propose des guides pratiques et des pages d'information pour l'accueil et l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

<https://www.tousalecole.fr/> : le projet **Tous à l'école** vise à informer les acteurs de l'école inclusive (acteurs de l'éducation et de la santé, parents, associations, etc.), pour favoriser la scolarisation des enfants malades.

### → Pour les enfants :

<https://eole.avh.asso.fr/> : **Éole** est un réseau de bibliothèques proposant des livres adaptés aux personnes qui présentent des difficultés de lecture (déficiences visuelles, handicap moteur, troubles cognitifs ou « dys », entre autres).



## Actualités

# Parcours de déplacés d'Ukraine



Entretien avec une mère de trois enfants, âgée de 34 ans, réalisé à Besançon au cours d'une rencontre entre familles ukrainiennes déplacées et militant.e.s du collectif local « Ukraine Solidarité », le 16 avril 2022. Les prénoms ont été changés.

### **BIP : D'où venez-vous en Ukraine ?**

(La maman :) De Berdjansk, située sur la mer Noire, près de Marioupol.

### **Quand êtes-vous arrivée à Belfort ?**

Le 16 mars. Nous étions partis le 11. C'était très fatigant.

### **Votre mari est resté là-bas ?**

Oui, il nous a escortés jusqu'à Lviv, puis il est reparti à Kharkiv pour s'engager. Il est ingénieur. Son usine a été fermée le 25 février.

### **Vous êtes avec vos enfants ?**

#### **Parlez-nous d'eux.**

Ce sont deux garçons et une fille. Nina a 9 ans ; Pacha, 7 ans ; Foma, 4 ans. Pacha est handicapé, en fauteuil roulant. Il est très malin, mais il ne parle pas bien. À Lviv, c'était horrible : nous étions une multitude de personnes à embarquer, j'ai cru les perdre. Après avoir voulu acheter des œufs, je ne les retrouvais pas. Pour monter dans le car, il a fallu laisser la chaise de Pacha. On m'a promis qu'elle serait mise dans le car après, mais on ne l'a jamais retrouvée.

### **Où allait le car ?**

On ne savait pas. Le chauffeur ne savait pas. Il ne parlait pas ukrainien, mais polonais. En une nuit, on est arrivés à Katowice. Pacha était très inquiet, sa sœur le caressait. Il n'y avait pas d'endroit pour le changer, il n'était pas bien assis. Il y avait beaucoup de monde couché par terre.



### **Katowice, c'est en Pologne, près de la frontière tchèque ?**

Oui. Là, on a pris un train. C'était de nouveau la nuit, je ne voyais pas où on passait. Seul un homme qui avait voyagé avant nous a dit qu'on arriverait à Prague. Foma est tombé malade. Mon portable est tombé en panne. Heureusement, il y avait à manger et à boire dans le car après Prague.

### **Là, vous avez eu des informations ?**

Oui, on allait à Strasbourg. J'étais contente parce que je connais un peu la ville, mon mari y avait fait un stage. Ça a été le plus long : deux nuits, avec beaucoup d'arrêts, car beaucoup de gens étaient malades. Pacha aussi. Nina était très forte, la meilleure. Elle me reconfortait, s'occupait de ses frères, nourrissait Pacha.

### **À Belfort, vous avez été bien accueillis ?**

Oui, tout le monde a été très gentil, mais Pacha n'allait pas bien. Il réclamait sa chambre et sa chaise, il pleurait. Le lendemain, nous sommes allés à la gare et on nous a donné une chaise. Elle était trop grande, mais Pacha était très heureux : il était fier dans cette grande chaise pleine de coussins. Il ne voulait pas se laver et il a dormi une nuit dans la chaise, que l'on avait renversée en arrière.

### **Et après, vous avez vu des gens pour l'assister ?**

Non, pas tout de suite. On a changé trois fois d'endroit et on s'est retrouvés loin de la ville. Il n'y avait pas d'interprète, on était entre femmes accompagnées de jeunes enfants. On s'entraidait.

### **Et aujourd'hui ?**

On est dans une résidence universitaire, à trois dans une chambre. Il y a une autre chambre pour Pacha, mais ce sont Nina et Foma qui dorment là.

### **Vous êtes venus à cette rencontre à Besançon. Qu'en pensez-vous ?**

C'est très bien, les enfants sont contents de trouver d'autres enfants pour jouer. Mais comme vous le voyez, Pacha s'ennuie. Demain, on verra deux familles avec des enfants handicapés<sup>(1)</sup>. Ce sera mieux pour lui.

### **Les soins, ça va ?**

On se débrouille, là-bas on se débrouillait déjà. On a reçu des couches et des habits.

### **Et votre mari, des nouvelles ?**

Aucune depuis le début. Avant-hier, on m'a dit qu'il était vivant et qu'on pourrait bientôt se parler.

(1) Familles du réseau APF France handicap.

## Le poids des mots



# Solidarité

On ne s'en doute pas forcément, mais « solidarité » vient de « solide » : ce terme désigne le fait de tenir ensemble des éléments, en reconnaissant et en défendant des intérêts communs. Le mot se développe vraiment après la Révolution, quand les classes laborieuses (paysans, ouvriers et petits fonctionnaires) cherchent à réunir leurs forces pour se venir mutuellement en aide. À côté des caisses d'épargne, principalement axées sur les finances, se développent les « caisses de solidarité », destinées à secourir les personnes tombant dans le besoin à la suite d'un aléa de la vie ou d'un conflit social.

La notion de « solidarité » vise aussi à remplacer la notion humiliante de « charité ». La « solidarité nationale » se substitue peu à peu à la « charité publique », avec deux temps forts au sortir des guerres mondiales : en 1945, elle est intégrée à la Constitution par le Conseil National de la Résistance (CNR),

avec la création de la Sécurité Sociale ; on se souvient aussi du syndicat polonais Solidarnosc (« *Solidarité* » en français, *ndlr*).

La Solidarité, avec ou sans majuscule, oblige tous les membres d'une société, d'une nation, à contribuer aux efforts communs réalisés en faveur des plus démunis, par l'impôt, le don, le bénévolat et le civisme. Ainsi, il apparaît que la compensation, le système de santé, les aides et allocations aux familles et aux personnes âgées et la mise en place d'une société inclusive ne coûtent « un pognon de dingue » que si l'on se situe dans une optique égoïste et, surtout, à courte vue, puisque de ces systèmes de solidarité dépendent la cohésion et la paix sociales. N'ayons donc aucune gêne à revendiquer le dû des personnes en situation de handicap : le handicap n'est que l'un des principaux « aléas de la vie » susceptibles de mettre une personne dans le besoin.

## Et pour souffler cet été...

Pour rappel, la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale) a publié un guide pratique du répit à destination des aidants, sous la forme de 17 fiches-repères. L'objectif est de proposer aux aidants une information claire et pratique, à la fois pour les guider dans leur rôle et pour leur permettre de souffler.

Ces fiches sont réparties en sept catégories de besoins rencontrés par les aidants : informations et ressources, relai et soutien à domicile, relai et soutien la nuit, relai et soutien à l'extérieur du domicile, échange et partage, vacances, autres dispositifs. Le contenu est encore un peu maigre, mais il constitue un premier pas utile !



→ Pour télécharger  
le guide *Besoin de répit*  
(17 fiches-repères) :

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_des\\_solutions\\_repit\\_maquette\\_vdef\\_10022022.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_des_solutions_repit_maquette_vdef_10022022.pdf)

→ En version accessible :

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/docx/guide\\_des\\_solutions\\_repit\\_maquette\\_vdef\\_10022022.docx](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/docx/guide_des_solutions_repit_maquette_vdef_10022022.docx)

# BIP



## BULLETIN D'INFORMATIONS DES PARENTS

d'enfants en situation de handicap

Qui mieux que d'autres parents rencontrant les mêmes difficultés, pourrait apporter écoute et soutien aux parents d'enfants en situation de handicap ? Le Groupe National des Parents (GNP) est composé de parents élus par les instances régionales de l'association APF France handicap. Il a pour mission de représenter les parents, de porter leur parole auprès des instances de l'association et à l'extérieur lorsqu'ils y sont mandatés.

**APF France handicap**

17, bd Auguste Blanqui  
75013 PARIS  
[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)

**Directeur de publication :**  
Serge Widawski

**Rédactrice en chef :**  
Bénédicte Kail

**Secrétariat de rédaction :**  
David Barré/Anne Remillieux

**Photos :**

Jérôme Déya/Adobe Stock

**Comité de rédaction :**

André Sarrazin, Jean-Marie Viprey,  
Marie-Claude Baranger et Claire Chapuset

**Maquette :**

Guillaume Vaudois/© dumkit-graphic.com

**Impression :**

APF France handicap 3i Concept



Suivez-nous sur <http://interparents.blogs.apf.asso.fr>

Écrivez-nous sur [gn.parents@apf.asso.fr](mailto:gn.parents@apf.asso.fr)

